

SAINT-AUBIN-DE-BLAYE

# Seralia, l'entreprise qui vide les maisons de façon écoresponsable

Installée dans la pépinière d'entreprises L'Agora, la société Seralia est spécialisée dans l'activité de débarras et vide-maison au service des particuliers et professionnels

**Didier Faucard**  
d.faucard@sudouest.fr

Vider une maison, après le décès de son dernier occupant par exemple, est souvent synonyme de casse-tête. « Une fois que les gens se sont partagé ce qui les intéressait et qu'ils ont fait venir un brocanteur, qu'est-ce qu'ils font pour se débarrasser de ce qui reste ? Bien souvent ils font appel à des entreprises qui proposent des services de vide-maison et vont décharger en déchetterie », présente Jean-Jacques Morel, le directeur de Seralia, installée depuis le mois de mars dans la pépinière d'entreprises L'Agora à Saint-Aubin-de-Blaye, qu'il gère avec son associée Raphaëlle Josse.

## Dépôts sauvages

Or, souvent, « ces entreprises travaillent, sur cette activité, en totale illégalité. C'est-à-dire qu'elles ne sont pas agréées pour la gestion des déchets, l'agrément étant attribué par attestation préfectorale ». Jean-Jacques Morel n'y va pas par

quatre chemins quitte à se faire quelques inimitiés. « Parfois, ces entreprises ne savent pas qu'elles se trouvent dans l'illégalité. Dans ce domaine, il manque d'un cadre législatif précis », tempère-t-il.

**« Nous ne portons plus à la déchetterie que les plastiques et les fluides dangereux »**

Le problème, selon le chef d'entreprise, est que sans la fameuse attestation, « les passages en déchetterie, qui ont serré la vis, sont désormais limités à sept et c'est insuffisant pour vider une maison moyenne de 90 ou 100 mètres carrés, surtout en campagne où il y a souvent des dépendances ».

Résultat, selon Jean-Jacques Morel, c'est ainsi qu'on voit fleurir des dépôts sauvages dans la nature, « les entreprises n'étant pas en capacité de traiter les déchets, il faut bien qu'elles s'en débarrassent d'une manière ou d'une autre. On pointe souvent du doigt des entre-

prises du BTP mais elles ne sont pas les seules à faire ça. On en voit, notamment, régulièrement vers le pont qui se trouve entre Reignac et Saint-Christoly. C'est arrivé deux fois récemment, le maire de Reignac était furieux ».

De fait, ces dépôts sauvages retombent sur les communes qui doivent les faire enlever mais aussi possiblement sur la personne qui a commandé le vide-maison, « car si on retrouve, d'une manière ou d'une autre, votre adresse, l'enlèvement vous sera facturé. Car, selon la loi, chacun est responsable de ces déchets jusqu'à leur élimination finale même s'ils sont confiés à une tierce personne. Et personne n'est censée ignorer la loi. Vous aurez donc payé deux fois au final ».

## Nombreux partenariats

C'est contre ce modèle qu'ont voulu s'inscrire Jean-Jacques Morel et Raphaëlle Josse en créant Seralia. « J'avais auparavant travaillé dans une autre société de nettoyage et de vide-maison, et quand je voyais tout partir à la déchetterie, alors que des choses pouvaient être recyclées, cela me faisait mal au cœur », confie le directeur. D'où cette idée de créer la même chose mais d'une manière écoresponsable et en s'inscrivant dans le modèle d'économie sociale et solidaire, avec le soutien de l'Ademe, du Fonds social européen, de la Région et de la Communauté de

communes de l'Estuaire. « Nous avons acheté une maison dans le secteur et nous sommes venus à L'Agora pour voir ce qui était possible de faire. Nous avons été très bien accueillis et bénéficions d'un accompagnement exceptionnel avec une équipe au top, dynamique et engagée », témoignent les deux dirigeants.

La philosophie de l'entreprise est de parvenir à réduire au maximum le résidu de déchets emportés jusqu'à la déchetterie. « Par exemple, sur 10 tonnes de matériel, on peut arriver simplement à une tonne acheminée jusqu'aux bacs déchets », reprend Jean-Jacques Morel. Cela ne tient pas du miracle, « nous sommes labellisés par des

**« Nous sommes labellisés par des éco-organismes qui recyclent des matériaux »**

éco-organismes qui recyclent des matériaux et avons noué des partenariats avec des recycleries et ressourceries. Cela permet d'établir une traçabilité et de participer à une économie circulaire de ré-emploi. De fait, nous ne portons plus à la déchetterie que les plastiques et les fluides dangereux. Et avec notre gestionnaire de déchets, nous avons un nombre de passages illimité ».

Seralia opère pour le moment sur le secteur de la Gironde, Charente et Charente-Maritime, le cœur de cible étant les particuliers, « pour les entreprises et collectivités, on intervient essentiellement sur le changement de mobilier ». Et rêve, à terme, de pouvoir exporter son concept ailleurs sur le territoire français. « Nous avons une mission de professionnalisation du secteur et de sensibilisation du public », estime Jean-Jacques Morel.



Avec Jean-Jacques Morel et Raphaëlle Josse, rien ne se perd mais tout se récupère ou presque. D. E.